

Compte-rendu CGT de la réunion du CHSCT en audioconférence le mercredi 13 mai 2020

La séance en audioconférence démarre à 13h30 .

Présents pour la direction : Monsieur DAAS (président du CHSCT, DRFiP) Madame DURRINGER (Douane), la secrétaire administrative du CHSCT, le responsable de la Logistique de la DRFiP67, le responsable Sécurité de la DRFiP67, la médecin de prévention (MP) et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), l'assistant de prévention de l'INSEE.

Organisations syndicales : CGT, Solidaires Finances Publiques, FO et CFDT.

I – Plan de Reprise d'Activité (PRA) et mesures de prévention mises en œuvre

A – Pour la DRFiP :

La direction affirme que le Plan de Reprise d'Activité (PRA) a été mis en place progressivement depuis le 11 mai avec pour objectif de défendre la santé des agents mais aussi pour assurer le retour progressif à l'activité.

Sur la protection des agents : les mesures suivantes perdurent pendant le PRA : agents fragiles maintenus chez eux en autorisation d'absence (ASA), télétravailleurs demeurant en télétravail (lorsque le stock d'ordinateurs nomades le permet), maintien en autorisation d'absence pour les agents ayant des enfants de moins de 16 ans – **c'est seulement à partir du 2 juin qu'il faudra justifier de l'absence de garde**. Pour les autres agents, le retour dans les services dépend du niveau de priorisation de leur mission (prioritaire, essentielle pour le réseau ou autre).

Sur le matériel de protection fourni : la direction reconnaît des difficultés d'approvisionnement au départ. Mais gel hydroalcoolique, vitres en plexiglas et milliers de masques lavables ont depuis été réceptionnés. La direction admet que les plexiglas ne sont pas adaptés aux accueils de certains sites (vitre trop basse). La direction avance qu'en cas de besoin « à longue échéance », ils pourront être adaptés. Ce type de paroi pourra aussi être déployé sur les marguerites, dès lors que les règles de distanciation ne pourraient être respectées. **Actuellement, des masques chirurgicaux jetables sont encore fournis aux agents venant en transport en commun ainsi qu'aux agents des accueils de 2 Trésoreries ouvertes au public.**

Sur la diffusion des consignes et des informations : Plan de Prévention de la DGFIP, Flash hebdomadaire de la DRFiP67 sur le Covid-19, prise de contact régulière des agents confinés par leurs Chefs De Service (CDS).

Sur les mesures spécifiques : il n'y aura pas de réception physique du public avant le 25-26 mai.

En réponse à Solidaires, la direction reconnaît avoir eu des difficultés pour commander des lingettes fin mars et qu'actuellement tous les services n'en disposent pas en quantité suffisante. Elle précise que c'est aux agents d'enlever leurs déchets alimentaires (cf fiche réflexe). Les consignes ont été données hier aux CDS de ne pas utiliser les appareils de climatisation par mesure de précaution. Des casques sont distribués dans les services

prioritaires (SIP) suite à un recensement des agents volontaires. Les casques disponibles suite à cette campagne seront distribués, dans un deuxième temps. Solidaires pointe que le recensement des volontaires n'a pas été exhaustif.

La mise à jour des répondeurs des sites pour supprimer les anciens horaires d'ouverture est en cours, mais prendra du temps.

Les fontaines à eau ne seront pas remplacées, il faudra utiliser les lavabos. Des affiches seront apposées pour rappeler aux agents de veiller à ce qu'il n'y ait pas de contact entre les robinets et les goulots.

Évacuations : en cas d'incendie, c'est la mise en sécurité rapide des agents qui prime. La distanciation sociale n'a pas à être respectée dans de telles circonstances. Des exercices sont prévus cette année.

La CGT intervient pour relativiser les propos trop positifs de la parité administrative sur le PRA de la DRFiP67 ainsi que sa présentation tronquée. Elle rappelle que les consignes nationales sont arrivées tardivement. Par suite, les plans des 75 unités de travail du département ont dû être réalisés dans l'urgence par les chefs de service et étudiés puis validés dans la précipitation par la direction. Il aurait fallu attendre quelques jours voire une semaine pour mettre en place correctement le PRA. Cela montre que pour la direction, la priorité n'est pas la sécurité des agents, mais plutôt de se montrer « bon élève » dans l'application des consignes ministérielles !

Pour la CGT, le PRA de la direction n'a rien de rassurant. Alors que le département est en zone rouge et que l'Alsace a été particulièrement touchée par cette première vague de l'épidémie, la direction n'a pas voulu décaler un plan bâclé et a fait revenir à partir du 11 mai plus de la moitié des agents. Les conditions nécessaires à la distanciation ne sont pas réunies. Comment est-il possible que le taux de présence du Bas-Rhin dépasse 50 %, alors que la moyenne nationale n'est que de 37 % ? Pourquoi ne pas avoir décalé le retour à l'activité comme l'ont fait deux autres directions ?

La CGT veut qu'on lève le flou sur la distanciation entre agents. Pour la CGT et pour les autres représentants du personnel, faire passer la distanciation de sécurité Covid-19 entre agents de 2 mètres dans la fiche réflexe rédigée en commun à 1 mètre dans le PRA de la DRFiP67 au prétexte qu'il s'agit de la préconisation de la DGFIP est un pas en arrière sanitaire inacceptable. La MP puis l'ISST confirment que cette distance de 2 m entre agents est nécessaire. **Cette mesure de sécurité de 2 mètres entre agents sera prise en compte.**

À notre initiative, la direction concède que les agents Berkani qui effectuent le nettoyage de nos locaux pourront obtenir des masques sur demande. Cette consigne a été appuyée par la MP et l'ISST. Pour nous, la dotation de masques doit être faite sans demande préalable des agents Berkani.

La direction est d'accord pour continuer l'accompagnement des agents et à sensibiliser l'encadrement sur l'accompagnement, mais elle précise que les indicateurs de travail n'ont pas leur place dans le cadre du PRA.

B – Pour la Douane : un retour progressif à l'activité des agents est également réalisé.

Les missions prioritaires suivantes continuent :

– Contrôle aux frontières

– Contrôle et lutte contre la fraude (contrôle postal, de fret commercial sur route avec des mesures barrières, l'aéroport de Strasbourg Entzheim rouvrirait le 15 juin pour des vols intérieurs) avec des fiches spécifiques envoyées aux agents.

Réactivation des autres missions : le plus important est d'assurer la sécurité des agents, la performance passe au second plan. Le télétravail est accentué dans cette phase. Les mesures de distanciation dans les bureaux et dans les couloirs (marquage au sol) ont été appliqués. Il faudra revoir la liste des entreprises à contrôler au vu de la situation économique et des entreprises fragilisées.

La direction a acheté des poubelles spécifiques pour les déchets liés au Covid-19 : masques, lingettes, mouchoirs et gants.

La douane demande que le CHSCT donne son accord rapidement (y compris par mail) pour la commande urgente de gants qui peut être livrée rapidement.

C – Pour l'INSEE :

La reprise a eu lieu les 11 et 12 mai, uniquement pour le personnel des services logistique et informatique. La plupart des agents sont en télétravail et le resteront au moins jusqu'au 2 juin. Le plafond de 15 % des effectifs en présentiel (défini nationalement) est appliqué à Strasbourg. Jusqu'au 2 juin, la reprise d'activité concerne le PIC, les deux divisions du SES (recensement et enquêtes ménages) et les fonctions support. Les agents de ces unités seront présents par roulement, avec la contrainte permanente du plafond de 15 %. Un planning allant jusqu'à la fin du mois a été réalisé.

La direction a transmis 4 documents aux agents : le plan de reprise d'activité, un « guide agent » et deux fiches sur le nettoyage et la ventilation. Le matériel de protection (gel, gants, essuie-main, lingettes ...) a été disposé aux différents points stratégiques des parties communes : entrée, ascenseur, toilettes et imprimantes. Des affiches ont été apposées et un balisage a été réalisé. Les retards d'approvisionnement ne permettent pas pour l'instant de pourvoir chaque bureau du matériel de protection. Dans l'immédiat, les agents, présents en faible nombre, peuvent s'en procurer dans les parties communes.

Les commandes supplémentaires de matériel de protection devraient arriver d'ici 3 semaines.

Tous les agents seront équipés de masques grand public (2 par agents). 1 500 masques chirurgicaux seront également envoyés aux enquêteurs.

Un problème a été identifié concernant les mopieurs.

Les produits désinfectants abîment les écrans tactiles. La direction cherche à se procurer des produits recommandés par le fournisseur. Dans l'attente, les agents doivent se servir des stylets et désinfecter ces derniers avec les produits à disposition.

Quelques informations sur la réouverture des restaurations collectives :

- celle de la Préfecture ouvrira le 25 mai (plats froids avec réservation deux jours avant) ;
- celle rue Picquart est ouverte depuis le 11 mai (plats froids) ;
- celle de Saverne ouvrira le 14 mai (un seul type de repas disponible par jour et réservation) ;
- celle de Neudorf a ouvert le 11 mai (plateaux froids, sur réservation) ;
- celle de la Poste est pour l'instant réservée aux postiers actifs, mais un recensement des personnels extérieurs intéressés est en cours ;
- celle de la SNCF est pour l'instant réservée aux agents de la SNCF ;
- celle de la CARSAT (CFP Illkirch) ouvre le 18 mai (restauration à emporter) et un recensement des effectifs prévisibles de chaque administration est en cours ;
- celle du lycée de Sélestat ouvrira le 2 juin si les lycéens y retournent ;
- celle des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) est restée ouverte ;

(plusieurs associations gérant la restauration collective ont signalé des problèmes d'approvisionnement en gel, gants et lingettes).

Au vu de l'heure tardive (17h00), l'ensemble des OS demande une suspension de séance et de terminer sereinement la fin de ce CHSCT la semaine prochaine. Cela permettra d'examiner tous les autres points de ce CHSCT (un seul point examiné en 3h30 de réunion sur les 7 prévus !) ainsi que la délibération demandée par les OS sur le point 1. Cette délibération est encore en cours de discussion et devra être votée en séance.

En outre, un problème de Chorus (que l'on espère ponctuel) empêche les engagements budgétaires.

Malgré le contexte et la demande unanime des organisations syndicales, le président refuse de convoquer rapidement un CHSCT, « son agenda étant surchargé jusqu'à début juin ». Le désaccord persistant, il clôt la séance sans qu'aucune date ne soit fixée.

Pour la CGT, l'attitude du président n'est pas acceptable. A fortiori, dans la période actuelle où la santé des agents devrait être la priorité. Le président a confisqué les débats de ce CHSCT en tentant de réduire les échanges à de longs monologues d'autosatisfaction sur la reprise d'activité à la DGFIP. Les autres directions n'ont eu qu'une place très réduite. Les autres points de l'ordre du jour, pourtant importants, ont dû être reportés.

La CGT demande que la fin du CHSCT soit programmée rapidement.

La séance est levée à 17h15

Vos représentants CGT à ce CHSCT :

MOREAU Sylvain
BOURDEAU Axel
STREICHER Gilles

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67
06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52
www.dgfip.cgt.fr/67/ – cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr